

## DLE

# Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01,41,19,53,64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTF (3624)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 11/02/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-764 Rapport autorisé le : 23-FÉVR.-2022 13:59 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104 78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

### Analyses des échantillons :

### BO22-22172 / BTF prélevé le 09-FÉVR.-2022 07:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	imale à ne pas pour mise en on agricole #
Semaine prélèvement		11/02/2022			6	_		
Matières Sèches	NF EN 15934	11/02/2022	*		47.7	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00078	11/02/2022	*		17.86	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	15/02/2022	*		13.07	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	15/02/2022	*		130.70	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	15/02/2022	*		0.97	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	15/02/2022	*		9.70	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	15/02/2022			13.5	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	17/02/2022	*		5.4	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	16/02/2022	*		2.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		7743	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		7.32	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		1.8	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		5.6	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		53.4	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

<sup>\*</sup> Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.



Service public de l'assalnissement trancillen

## DLE

## Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur vxxv.cofrac.fr

Analyse	Mėthode	Date d'analyse			Rés	sultat	Unitė	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	1		0.017	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	'		0.017	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	'		<0.014	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	11/02/2022		i	•	0.10	mg/kg MS	8.0	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	'	•	0.64	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	_	•	0.40	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	-	•	0,26	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	15/02/2022	*			5.23	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	11/02/2022	*	-	•	0,222	% MB		
рН	NF EN 15933	11/02/2022	*			8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	11/02/2022				19.7	°C		
Refus	NF EN 16179	14/02/2022				<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	11/02/2022	*			0.0	g		

# Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende: BO: BOUE

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine nº: 2022\_6 Sicolté (moyenne des analyses quotidiennes) :

□ Boue Seine Aval + D. Boue Réglementaire

□ Boue Non Epandable □ Boue Non-Conforme FNC n°

Visa Laboratoire

23101122

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



Service public de l'assainissement francillen

## DLE

## Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

## RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #		
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	619	mg/kg MS	1000	mg/kg MS	
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	t	87648	mg/kg MS			
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	0.10	% sur brute			
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	17/02/2022	*	6.4	mg/kg MS			
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	0.70	% sur brute			
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	226	mg/kg MS			
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	9.0	mg/kg MS			
Sodium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	337	mg/kg MS			
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	26.5	mg/kg MS	/kg MS 200		
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	89.3	mg/kg MS 800		mg/kg MS	
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	20423	mg/kg MS			
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	1744	mg/kg MS	3000	mg/kg MS	
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	17/02/2022		2443	mg/kg MS	4000	mg/kg MS	
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	r <0.014	mg/kg MS			
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	r <0.014	mg/kg MS			
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	r <0.014	mg/kg MS			
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/02/2022	*	r <0.014	mg/kg MS			

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport Le present rapport d'analyses ne concerne que les échantilloirs sournis à l'essai si le present rapport d'analyses ne concerne que les échantilloirs sournis à l'essai si le present rapport d'analyses par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est falt mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Service public de l'assainissement francilien

### DLE

## Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et **Prélèvements**

RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: BACTERIO BTF (3618)

Nom de projet : SAV

Echantilion(s) recu(s) le: 07/02/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-549

Rapport autorisé le : 15-FÉVR.-2022 16:07

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

#### Analyses des échantillons :

### BO22-14983 / BTF prélevé le 07-FÉVR.-2022 07:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

ſ	Analyse	Méthode	Date d'analyse	435 G	Résultat	Unité
		Méthode Interne : SIAAP MOP 00058	07/02/2022		Absence	UFC/gMS
	Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	07/02/2022		<5.60E+00	NPP/gMS
-	Semaine prélèvement		07/02/2022		6	

Observations liées aux résultats :

Matière sèche: 51,8% (N° du rapport d'analyses: LAB-LAP-2022-458)

Résultats:

- E. Coli = <5,6 NPP/mL

Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :

BO: BOUE

Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semalne nº: 2022 6

Microbiologie: €(Collformes thermotolérants :

Escherichia Coli:

VISA Laboratolre

23/02/22

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1